

**CTP conjoint du 10 mai 2010**

Ordre du jour :

- *Bilan des SIP 2009 dans le Finistère,*
- *Création des SIP de Brest au 1<sup>er</sup> juillet 2010,*
- *Création du PRS de Quimper au 1<sup>er</sup> septembre 2010,*
- *Questions diverses.*

**Bilan des SIP 2009 :**

L'Administration a présenté son bilan des 4 premiers SIP du Finistère mis en place le 1<sup>er</sup> avril 2009.

Ces SIP ont été constitués à partir des CDI-SIE et des Trésoreries mixtes de Carhaix, Châteaulin, Douarnenez et Quimperlé. Le transfert des emplois recouvrement a été effectué sur la base des chiffres ORE se traduisant par l'affectation de deux agents issus de la filière gestion publique.

La dominante métier a été respectée et l'Administration s'est félicitée de l'intégration immédiate des équipes soulignant leur volonté de travailler ensemble. Pour conclure, le bilan fait état des difficultés rencontrées par les responsables de SIP dans les premiers mois d'activité, l'installation des adjoints au 1<sup>er</sup> septembre ayant permis de rétablir la situation...

**Création des SIP de Brest:**

Les quatre SIP de BREST, seront créés le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Le SIP de PONANT sera constitué du CDI de PONANT et de la Trésorerie de Brest quatre moulins ; Les 3 autres SIP ABERS, KERGADEDEC et RADE seront constitués de leurs CDI respectifs et des compétences géographiques de la Trésorerie de Brest Bellevue.

Quinze emplois de la gestion publique (chiffre ORE) issus des Trésoreries de Brest Bellevue et Brest quatre moulins seront répartis sur les quatre SIP : 5 à Brest ABERS (dont 1 à la caisse et 1 à l'accueil), 4 à PONANT, 3 à RADE ainsi qu'à KERGADEDEC.

L'accueil généraliste qui devra répondre à la plupart des demandes courantes des usagers et dont les emplois seront implantés dans le SIP ABERS sera assuré par une équipe dédiée, commune à l'ensemble des SIP. Cet accueil généraliste pourra être complété par un accueil spécialisé mutualisé en fonction de la complexité des demandes par l'intervention des secteurs de gestion recouvrement ou assiette. Ce dispositif d'entraide sera également mis en place en période d'affluence. L'équipe, actuellement composée de quatre agents, sera portée à huit agents à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Sur les quatre nouveaux agents, deux proviennent de la filière fiscale et deux de la filière gestion publique. Ce dimensionnement est basé sur des hypothèses de fréquentations basses correspondant au mois de janvier, février, mars, avril, juin et juillet. L'équipe sera constituée de 2 personnes à l'orientation, une au standard et 1 à l'accueil secondaire ; le flux annuel des usagers estimé actuellement à 50 000 personnes devrait passer à 67 500 soit une augmentation d'environ 30%.

La caisse unique aura en charge le numéraire des quatre SIP et sera placée sous la seule responsabilité du comptable du SIP de Brest Abers. Enfin, le pilotage de la cellule accueil sera effectué par un deuxième adjoint du SIP ABERS.

Concernant les restes à recouvrer de Brest quatre moulins, ils seront suivis par le SIP PONANT et sous la responsabilité du comptable. En revanche, l'Administration n'ayant pas opté pour l'éclatement des restes de

la Trésorerie de Brest Bellevue par secteurs géographiques, le RAR sera réparti par portefeuilles alphabétiques entre les trois SIP, ABERS, KERGARADEC et RADE, dans le cadre d'un protocole qui établit les responsabilités et les engagements des comptables.

Ainsi, le comptable de Brest ABERS conservera la responsabilité comptable des restes à recouvrer et les comptables de RADE et KERGARADEC s'engagent à assurer la meilleure gestion des poursuites.

La création des SIP constituant une réorganisation interne, les affectations nationales des agents ne sont pas modifiées, les CAP locales de début juin acteront leur passage en SIP.

Les règles de gestion (notation, mutation, avancement) seront celles appliquées à la filière d'appartenance des agents, en attendant l'harmonisation nationale prévue pour la fin 2011. Concernant les règles de vie quotidienne, notamment la question des horaires, une consultation des agents a été organisée les 29 et 30 avril et a permis de constater qu'une très large majorité d'agents des deux filières souhaitait le maintien dans les futurs SIP du règlement intérieur actuellement en vigueur au sein des CDI.

### **Création du PRS de Quimper:**

Le pôle de recouvrement spécialisé sera chargé au 1<sup>er</sup> septembre du recouvrement « offensif » des créances des professionnels et des particuliers. Le PRS récupèrera en provenance des SIE, les créances des professionnels (TVA, IS, TS, taxe pro) et les créances des particuliers (IR, CSG, TH, redevance audio, TF) supérieures à 10 000 €.

Cette procédure entraînera de fait le transfert de la responsabilité vers le comptable responsable du PRS.

En plus du comptable, 5 emplois seront implantés au PRS (3 filière fiscale : 1A, 2B et 2 gestion publique : 1A, 1B). A noter qu'un chargé de mission temporaire de la filière fiscale est maintenu jusqu'à son départ en retraite.

L'Administration a calibré ces emplois à partir d'éléments statistiques d'évaluation des charges du Pôle de recouvrement existant, et des Trésoreries au 31 décembre 2008.

### **Commentaires FO DGFIP 29**

*Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, nous avons rappelé à l'Administration que le bilan quasi idyllique des premiers SIP ne tenait pas compte du ressenti des agents sur le terrain qui ont dû, sans encadrement et du jour au lendemain, gérer à deux une charge de travail importante en plus de devoir s'intégrer au sein d'une nouvelle structure.*

*Les agents du Trésor et des Impôts échangeaient régulièrement sur les questions fiscales et recouvrement bien avant la fusion DGI / DGCP, et nous considérons qu'il n'y avait nul besoin de procéder à ces restructurations lourdes puisque les guichets des Trésoreries cohabitaient déjà avec ceux des Impôts dans le cadre des Hôtels des Finances.*

*Pour afficher sa vitrine emblématique du guichet fiscal unique, le pouvoir politique n'a pas hésité à compromettre les équilibres des services et des agents déjà bien fragilisés par les suppressions d'emplois.*

*Ce constat nous laisse penser que les problèmes rencontrés dans les petits SIP risquent fort d'être amplifiés dans les grands SIP.*

*Outre la taille des unités recouvrement (de 3 à 5 emplois) qui posera certainement des problèmes d'organisation aux agents, la question de l'accueil sur un seul point d'entrée sur Brest soulève également de nombreuses inquiétudes. L'expérience de Reims est éloquent sur le sujet, même si la part du recouvrement assuré par les Trésoreries périphériques est plus forte à Brest qu'à Reims. Sur la question du volontariat, nous regrettons que l'Administration refuse notre revendication de considérer la cellule accueil comme une unité distincte du SIP Abers dont les affectations seraient soumises aux CAPL locales.*

*Concernant le PRS de Quimper, le calibrage des effectifs sur des statistiques datant de fin 2008 laisse beaucoup d'incertitudes quant à la capacité de l'équipe à assumer la charge de travail en constante augmentation depuis, même si l'Administration considère que le relèvement de 7 500 € à 10 000 € est susceptible d'en atténuer l'impact.*

*La réalité des chiffres le démontre, concernant les créances professionnelles le nombre de dossiers n'est pas de 374 comme annoncé par l'Administration mais de 474 au 31 décembre 2009 et de 515 au 30 avril 2010 ce qui se traduit par une moyenne de 200 dossiers par agent bien supérieure à la moyenne nationale qui varie de 80 à 120 dossiers. Concernant les procédures collectives on constate également un doublement des procédures collectives en RJ, LJ entre le 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009. Cette augmentation a d'ailleurs déjà été constaté au sein des premiers PRS fin 2009 et évoqué lors d'une réunion des membres du réseau de la fiscalité des professionnels de la Délégation Ouest le 20 février dernier.*

*Une fois de plus la problématique des emplois et de leur adéquation avec l'exercice des missions resurgit. Une fois de plus l'Administration esquivé en indiquant une éventuelle adaptation en fonction des besoins...*

*Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration liminaire, ces nouvelles structures, notamment les SIP, sont menées au pas de charge dans un contexte sans précédents de baisse des effectifs ce qui ne peut qu'amplifier la dégradation des conditions de travail des agents.*

*Ces réformes au sein de notre ministère sont emblématiques de la Révision Générale des Politiques Publiques. La RGPP, c'est : moins de services publics, moins de personnels, moins d'Etat sur les territoires.*

*Sur le terrain à la DGFIP, mais aussi dans les autres services, les exemples sont nombreux de désorganisation des services et de déstabilisation des personnels dont le statut est déjà mis à mal par les dispositions législatives contenues dans la loi sur la mobilité et par la future PFR (prime de fonction et de résultat) qui fera passer la Fonction Publique de carrière à une Fonction Publique d'emploi.*

***Pour toutes ces raisons, Force Ouvrière condamne la RGPP et sa mise en œuvre.***

### **Vote des Organisations Syndicales:**

**Contre la mise en place des SIP et du PRS :FO-DGFIP-SNUI-CGT;**

**Abstention : CFDT.**

### **Questions Diverses :**

- Mise en place de la DDFIP du Finistère :

Le 14 avril dernier, le nouveau Ministre du Budget, François BAROIN avait annoncé la création prochaine de 30 Directions territoriales des Finances Publiques.

A notre question sur la mise en place de la Direction du Finistère, le TPG et le DSF n'ont pas apporté de réponses précises, mais ont avancé l'hypothèse du deuxième semestre 2010.

Ce scénario vient d'être confirmé par la publication sur Ulysse de la liste de 37 départements concernés par la création de Direction unifiées dont celle du Finistère avec l'actuel TPG M. Gilles MONNERIE au poste de responsabilité.

- Places de Parking :

**FO DGFIP 29** a demandé que la question du stationnement soit prise en compte au Centre des Finances Publiques de Brest compte tenu des effectifs liés à la mise en place des 4 SIP.

Les Directions ont indiqué qu'une extension offrant 20 à 25 places de parking supplémentaires était à l'étude, BMO ayant donné son aval sur l'opération.

- Travaux à Ty Nay :

Toujours pas de plans officiellement selon le DSF qui indique faire le point sur les besoins en m<sup>2</sup>...**FO DGFIP 29** a rappelé l'inquiétude des agents sur ce sujet, et les problématiques notamment d'accueil qu'il faut d'ores et déjà mettre à plat !

Finalement, au lendemain de ce CTP, des plans indiquant la configuration des bureaux dans les modulaires de Ty Nay ont été présentés aux agents de l'ICE, et des Brigades BDV et BCR.

Compte tenu de la réduction de l'espace pour les agents et du risque de dégradation de leurs conditions de travail, une pétition a été transmise le 17 mai au DSF.

**La délégation FO DGFIP 29 :** *Muriel PODEUR (Trésorerie de Brest Bellevue) Michelle JAOUEN (Trésorerie de Morlaix Municipale), Murielle MORICCI ( DSF Quimper), Maryline QUEREVEN (pôle de recouvrement Quimper), Christophe PERRET (Recette des Finances Quimper), Patrick VELIN (CDI Quimper Ouest); Thierry ROLLAND ( Trésorerie de Carhaix),Erick GUERRY (Permanent FO-DGFIP).*